3-4 JUIN 2026 – RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PARIS (FRANCE) – BOD/2026-06-DOC 02 – POUR INFORMATION

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

N.B : Conformément à la Politique de transparence du GPE, les documents ne sont rendus publics qu'après avoir été évalués par l'instance de gouvernance compétente. Les responsables de la gouvernance sont autorisés à les distribuer à leurs groupes constitutifs à des fins de consultation, sauf s'il s'agit de documents confidentiels.

VUE D'ENSEMBLE

Depuis décembre 2025, le GPE poursuit ses activités dans un contexte mondial particulièrement incertain et en constante évolution, marqué par des tensions géopolitiques, une instabilité macroéconomique et des fluctuations des prix des matières premières, en particulier sur les marchés de l'énergie. Ces conditions se traduisent directement par des choix budgétaires difficiles pour les ministres des Finances, une redéfinition des priorités pour les gouvernements donateurs et de contraintes accrues pour les systèmes éducatifs des pays partenaires. Dans le même temps, le besoin de systèmes éducatifs résilients, inclusifs et efficaces n'a jamais été aussi pressant. L'expérience acquise dans le cadre du GPE 2025 a confirmé un enseignement fondamental : des progrès à grande échelle reposent sur des réformes durables et pilotées par les pays, ancrées dans des systèmes solides et soutenues par des partenariats efficaces ainsi que des financements alignés. Alors que le cycle stratégique du GPE 2025 arrive à son terme, cette expérience constitue une base claire pour orienter la prochaine phase stratégique.

Des évaluations indépendantes réalisées par le Royaume-Uni et l'Union européenne confirment l'efficacité du GPE dans l'appui des réformes structurelles à grande échelle, tout en mettant en évidence les domaines où des avancées supplémentaires sont nécessaires, notamment les acquis scolaires, la responsabilité et l'alignement du financement sur les résultats. Ces enseignements éclairent directement le plan stratégique GPE 2030. La phase suivante mettra davantage l'accent sur les résultats – en particulier l'apprentissage, l'équité et l'inclusion – tout en renforçant l'exécution et en améliorant l'alignement entre les politiques, le financement et la mise en œuvre au niveau des pays.

Le financement et le partenariat sont des catalyseurs essentiels pour le GPE, sans toutefois être une fin en soi. La priorité est de veiller à ce que les ressources intérieures et extérieures contribuent au renforcement des systèmes nationaux et soutiennent des réformes durables, afin que les pays soient progressivement mieux à même de financer leur propre éducation. Cette approche est d'autant plus efficace lorsque les réformes sont portées par les acteurs les plus proches des réalités du terrain – parents, enseignants, jeunes et responsables locaux de l'éducation – et lorsque les partenaires de développement s'alignent sur les données probantes ainsi que sur les priorités définies par les pays. La coordination de leur appui autour des ministères de l'Éducation permet ainsi de réduire les coûts de transaction, d'éviter les duplications et d'accroître l'efficacité de l'aide. Dans le contexte actuel, cette cohérence est plus importante que jamais.

Dans l'ensemble, les progrès présentés dans ce rapport témoignent d'une organisation capable de s'adapter à un environnement en mutation tout en demeurant pleinement fidèle à sa mission. La période à venir, y compris le Sommet mondial sur l'éducation, comptera parmi les plus importantes de l'histoire du GPE. Elle constituera à la fois une étape majeure en matière de financement et un véritable test pour savoir si la communauté internationale est prête à soutenir un modèle centré sur une transformation systémique pilotée par les pays, dans lequel l'aide extérieure joue un rôle de catalyseur et où les résultats se mesurent sous la forme d'améliorations durables de l'apprentissage et de l'inclusion. Les orientations continues du Conseil seront essentielles pour soutenir le Secrétariat dans la conduite de cette transition.

Réservé à l'usage officiel

TABLEAU DE BORD DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

3,9 MDS USD

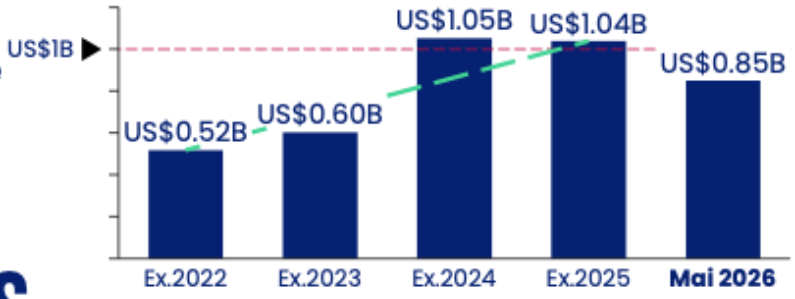
de financements de mise en œuvre **en cours** dans **80** pays **partenaires**

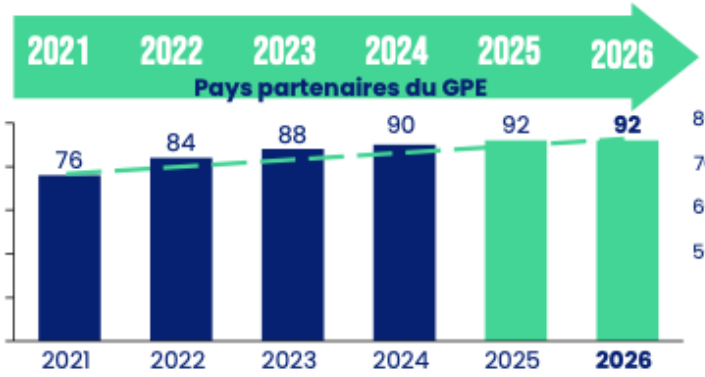
372 MILLIONS

d'enfants (51 % des bénéficiaires des financements du GPE sont des filles), **4,7 millions d'enseignants** bénéficient de financements du GPE 2025 et de cofinancements

Décaissements

Au 08/05/26



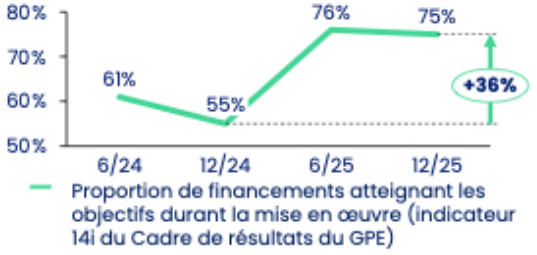


3,8 MDS USD

mobilisés auprès de 69 cofinanciers dans 53 pays

88% DES SUBVENTIONS PRÉCÉDEMMENT EN DIFFICULTÉ

se sont améliorés au cours des 12 derniers mois



GPE Transformer l'éducation

Une éducation de qualité pour chaque enfant

DU GPE 2025 AU GPE 2030 : APPRENTISSAGE ET ÉVOLUTION

La transition vers le GPE 2030 s'appuie sur un ensemble précis d'enseignements tirés de la mise en œuvre du GPE 2025. Au cours des cinq dernières années, le partenariat est passé d'une approche centrée sur les projets à un modèle de transformation systémique, axé sur les politiques, les institutions et les mécanismes d'incitations nécessaires pour produire des résultats à grande échelle. Ce changement a transformé la manière dont le GPE accompagne les pays partenaires, ainsi que le mode de fonctionnement du partenariat dans son ensemble.

Plusieurs éléments de cette approche se sont avérés efficaces. **Premièrement**, le renforcement du leadership et de l'appropriation par les pays a été essentiel pour progresser. Les pactes de partenariat, ancrés dans les plans sectoriels de l'éducation nationaux, ont permis de rassembler les gouvernements et les partenaires autour d'une réforme prioritaire unique, améliorant ainsi la cohérence et réduisant la fragmentation. Cette orientation a favorisé un dialogue plus approfondi sur les politiques, une hiérarchisation plus claire des priorités et un meilleur alignement des ressources sur les objectifs définis au niveau national. **Deuxièmement**, le choix de concentrer l'attention sur un ensemble limité de réformes prioritaires a renforcé l'influence politique et amélioré l'efficacité de l'aide. En concentrant leurs efforts sur les principaux points de blocage systémiques, les pays et les partenaires ont été mieux à même de coordonner leurs actions, de mobiliser des ressources et de maintenir la dynamique des réformes dans la durée. Cette approche a été soutenue par des processus de suivi et d'examen conjoint plus structurés, notamment les examens de mi-parcours, qui ont favorisé la gestion adaptative et les ajustements stratégiques. Les examens de mi-parcours évoluent de plus en plus vers des espaces prospectifs de dialogue fondé sur des données probantes, aidant les partenaires à identifier les obstacles à la mise en œuvre, à affiner les priorités en matière de réformes et à renforcer le lien entre financement, mise en œuvre et résultats. **Troisièmement**, le modèle de partenariat a démontré toute sa valeur lorsqu'il est mis au service du renforcement des systèmes nationaux. Un meilleur alignement entre les agents partenaires, les partenaires de développement, la société civile et les autres parties prenantes a renforcé la coordination, tandis que les initiatives telles que L'Éducation à voix haute (EOL), ainsi que le mécanisme de Partage de connaissances et d'innovations (KIX), ont permis d'accroître la participation des acteurs et de soutenir l'apprentissage au niveau des pays.

Dans le même temps, les enseignements tirés de la mise en œuvre du GPE 2025 ont permis d'identifier plusieurs domaines dans lesquels des avancées supplémentaires demeurent nécessaires. Si des progrès ont été réalisés en matière de réformes, le lien entre les financements et des améliorations mesurables des résultats d'apprentissage reste inégal. La disponibilité et l'utilisation des données sur l'apprentissage continuent de limiter l'efficacité du suivi et de la prise de décision dans de nombreux contextes. Dans les situations de fragilité et de conflit, des défis persistants en matière de responsabilité et d'exécution persistent. Plus généralement, la complexité des processus et les coûts de transaction associés aux mécanismes de partenariat ont, dans certains cas, réduit l'efficience et ralenti la mise en œuvre des programmes.

Ces enseignements façonnent directement le GPE 2030, qui répond à chacune de ces lacunes avec une plus grande intentionnalité. Le prochain cycle stratégique met davantage l'accent sur les

résultats – en particulier les acquis scolaires, l'équité et l'inclusion – et renforce l'espoir que les réformes seront évaluées sur la base d'améliorations tangibles plutôt que sur les seuls intrants. Les mécanismes de suivi et de responsabilisation sont rationalisés et mieux intégrés dans les processus nationaux. Le suivi annuel des réformes, venant compléter l'examen de mi-parcours, vise à renforcer l'apprentissage continu et la capacité d'adaptation. Il s'agit notamment du déploiement d'un cadre de résultats plus structuré, avec des indicateurs normalisés applicables à l'ensemble des financements et cofinancements, ainsi que sur l'introduction d'une approche de suivi annuel unifiée. Une phase pilote est prévue dans une quinzaine de pays partenaires d'ici à la mi-2026, avec une extension à environ 30 % des pays disposant d'un pacte de partenariat d'ici la fin de l'année.

Le GPE 2030 approfondit également le rôle opérationnel du partenariat. Au-delà de son rôle fédérateur, l'accent est mis de plus en plus sur la facilitation d'une mise en œuvre efficace, grâce à une définition plus claire des rôles et des responsabilités, à une collaboration renforcée avec les agents partenaires et les agences de coordination, ainsi qu'a un engagement plus systématique des enseignants, de la société civile et d'autres parties prenantes clés du système. La simplification des processus, éclairée par les retours d'information des partenaires et du personnel, contribue à réduire les coûts de transaction tout en maintenant le cap sur la transformation des systèmes. Il s'agit notamment de mettre à jour les directives techniques, de rationaliser les processus de financement et de poursuivre les efforts visant à renforcer le modèle opérationnel du GPE, en vue d'améliorer le soutien aux pays, de réduire les coûts de transaction et renforcer l'alignement entre les financements, le suivi et le dialogue sectoriel.

Le financement est repositionné dans le cadre de ce modèle. Le financement national est reconnu comme le fondement des systèmes éducatifs durables, les ressources extérieures étant conçues pour servir de catalyseur et s'aligner sur les priorités nationales. L'objectif ne se limite pas à la mobilisation de ressources supplémentaires, mais vise également à garantir que les financements renforcent les systèmes nationaux, soutiennent des stratégies de réforme cohérentes et contribuent à la viabilité à long terme. Dans ce contexte, les financements et les résultats sont plus explicitement liés, les incitations, le suivi et l'établissement de rapports étant de plus en plus alignés sur les progrès de la réforme et les résultats au niveau du système.

Pris ensemble, ces ajustements traduisent une approche plus intégrée, articulant étroitement la transformation des systèmes, le partenariat et le financement dans un cadre cohérent axé sur les résultats. Fort des enseignements du GPE 2025, le GPE 2030 privilégie la clarté, l'orientation et l'apprentissage, en veillant à ce que la stratégie, les incitations et la mise en œuvre soient pleinement alignées au service d'une transformation systémique mesurable.

UN FINANCEMENT DURABLE POUR UNE TRANSFORMATION SYSTÉMIQUE

Le financement demeure un catalyseur essentiel de la transformation des systèmes, mais l'expérience du GPE 2025 a clairement mis en évidence que la structure du financement est tout aussi déterminante que les volumes mobilisés. L'accent se déplace ainsi d'une logique centrée sur la réduction des déficits de financement à court terme vers le soutien à des mécanismes de financement durables et à long terme, capables de renforcer les systèmes éducatifs nationaux. Le contexte est de plus en plus contraint. Dans de nombreux pays partenaires, les pressions

budgétaires s'intensifient en raison de l'augmentation du coût du service de la dette, de la diminution de l'aide publique au développement (APD) et des pressions croissantes sur les budgets publics. Dans le même temps, les besoins d'investissement dans les systèmes éducatifs continuent de croître, sous l'effet de la croissance démographique, de la vulnérabilité climatique et de l'évolution des besoins en compétences.

En conséquence, l'approche du GPE en matière de financement évolue. **Le Programme de financement durable du GPE**, approuvé par le Conseil en décembre 2025, traduit une évolution délibérée visant à positionner le financement national comme le socle des systèmes éducatifs, les ressources extérieures étant appelées à jouer un rôle de catalyseur et de complémentarité. Cette approche met l'accent sur le renforcement des institutions, des incitations et des cadres d'action publique permettant aux pays de soutenir, maintenir et accroître leurs propres investissements dans l'éducation au fil du temps.

À l'échelle mondiale, cette approche gagne en reconnaissance. Le GPE a contribué à inscrire le financement de l'éducation au cœur des débats plus larges sur le financement du développement, notamment en collaborant avec le G7 et le Comité directeur de haut niveau pour l'ODD 4. Au niveau des pays, l'accent est mis sur des trajectoires opérationnelles ancrées dans les réalités budgétaires, articulant les diagnostics macro-budgétaires, la mobilisation des ressources intérieures et la planification sectorielle afin d'aligner les différentes sources de financement au sein de cadres d'investissement nationaux cohérents.

Les instruments catalytiques sont au cœur de cette approche. Le **Fonds à effet multiplicateur du GPE** a joué un rôle central dans la mobilisation et la structuration de ressources complémentaires. Bien que l'enveloppe de financement du Fonds à effet multiplicateur ait été entièrement allouée, elle a permis une diversification significative des partenaires de cofinancement et renforcé la priorité accordée à l'éducation par les banques et fondations multilatérales de développement**, faisant progresser les contributions d'environ 60 millions de dollars à 186 millions de dollars**. Des efforts ciblés ont également permis de mobiliser des financements supplémentaires en faveur **du Burkina Faso, de la Sierra Leone** et de la **Tunisie** par le biais du guichet supplémentaire du Japon, tout en maintenant l'engagement dans les situations de fragilité, notamment **en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.** Pour l'avenir, le Fonds à effet multiplicateur demeure un instrument essentiel de la stratégie de financement du GPE – ainsi qu'un vecteur clé de collaboration avec la Fondation pour le GPE – et dans le cadre plus large des efforts de reconstitution des ressources du GPE. Le cadre stratégique du nouveau cycle repose sur un principe clair : mobiliser l'expertise, les plateformes de financement et les connaissances des partenaires plutôt que de se substituer à eux. Cette orientation se reflète déjà dans l'évolution des partenariats du Fonds à effet multiplicateur, notamment avec la Facilité internationale de financement pour l'éducation (IFFEd), l'*Education Outcomes Fund* (EOF), le Groupe de coordination arabe et des acteurs du secteur privé et des organisations philanthropiques.

Dans ce contexte, la **Fondation du GPE** est un vecteur de plus en plus important de cette architecture. Un cadre élaboré conjointement par le GPE et la Fondation identifie la proposition de valeur distincte de chaque institution, précise les rôles, aligne l'engagement du partenariat sur le programme de financement durable et relie directement la mobilisation des ressources à l'impact

Réservé à l'usage officiel

et à la transformation systémique au niveau des pays. Dans le cadre du modèle de financement catalytique, la Fondation est positionnée pour servir de catalyseur de l'innovation en mobilisant un large éventail de parties prenantes et en développant divers modèles de partenariat. Elle est en mesure d'attirer diverses formes de capitaux et de structurer des transactions qui réduisent les risques liés à l'investissement privé et qui réduisent le coût de financement des systèmes éducatifs publics. La Fondation joue également un rôle de laboratoire d'innovations, en testant des approches novatrices, notamment des modèles de financement hautement innovants et axés sur les résultats, afin d'en démontrer la pertinence et d'en permettre une mise à l'échelle ultérieure.

Au-delà du volume, le financement catalytique est de plus en plus utilisé pour aligner les ressources intersectorielles sur les résultats de l'éducation. L'Accélérateur des repas scolaires a permis de mobiliser **80 millions de dollars** de soutien supplémentaire auprès de fondations et d'États, en s'appuyant sur l'investissement initial du GPE. De la même manière, les efforts visant à mieux articuler l'éducation avec le financement climatique – par le biais d'initiatives telles que les systèmes éducatifs intégrant le climat – contribuent à élargir l'accès à de nouvelles sources de financement.

Les pays partenaires du GPE prennent déjà des mesures concrètes pour mettre en place des systèmes de financement de l'éducation plus robustes et plus autonomes. Au **Kenya,** l'éducation représentait 28,5 % des dépenses publiques totales en 2025 – l'une des parts les plus élevées au monde – constituant une référence incontestable pour l'apprentissage entre pairs en Afrique de l'Est et australe. Au **Nigéria**, le financement de l'éducation demeure fortement fragmenté entre les niveaux fédéral, étatique et local, ce qui se traduit par d'importants volumes de financements de contrepartie non dépensés en raison des capacités inégales des États. Il en résulte un écart considérable entre les allocations prévues et les ressources effectivement perçues par les écoles : environ 23 dollars par enfant en théorie, contre près de 7 dollars en pratique. Une réforme de la loi sur la Commission de l'éducation de base universelle (UBEC) prévue en 2026, vise à répondre directement ces défis en doublant, de 2 % à 4 % des recettes fédérales, l'allocation de financements à l'éducation de base aux États, tout en renforçant ses mécanismes d'application pour garantir que les fonds sont effectivement prélevés et utilisés.

Dans un contexte marqué par une marge de manœuvre budgétaire plus limitée, les efforts sont axés sur l'élargissement de la base de recettes et le renforcement de la gestion financière. Au **Bhoutan**, l'introduction d'une taxe sur les produits et services avec une allocation dédiée à l'éducation devrait contribuer à une plus grande stabilité du financement intérieur. Au **Libéria**, la volatilité des financements extérieurs a mis à nu les limites d'un système dépourvu d'ancrage budgétaire national. Avec le soutien du GPE et de ses partenaires, cette situation a favorisé une collaboration plus étroite entre les ministères de l'Éducation et des Finances, débouchant sur l'élaboration d'une stratégie d'investissement conjointe, fondée sur des trajectoires budgétaires réalistes.

Ces exemples traduisent une évolution plus large du dialogue mondial sur le financement de l'éducation. L'accent porte de plus en plus non seulement sur la mobilisation de ressources supplémentaires, mais aussi sur la manière dont ces ressources sont alignées, déployées et soutenues dans la durée. Dans ce contexte, le rôle du GPE est d'accompagner les pays dans la

structuration d'approches de financement cohérentes, pilotées par les pays et ancrées dans un renforcement des systèmes à long terme.

À l'avenir, la transition vers le GPE 2030 consolidera davantage cette approche. Les financements seront plus étroitement liés aux résultats, en particulier l'amélioration des acquis scolaires et le renforcement des systèmes nationaux. L'objectif n'est pas uniquement d'accroître le volume des ressources disponibles pour l'éducation, mais aussi de veiller à ce que le financement contribue directement à un impact systémique durable.

POSITIONNEMENT EN VUE DE LA RECONSTITUTION DES RESSOURCES ET PHASE SUIVANTE

Dans ce contexte, le GPE entre dans une période critique alors qu'il se prépare pour le Sommet mondial sur l'éducation et sa prochaine reconstitution des ressources. Les efforts de reconstitution des ressources sont étroitement liés à l'objectif plus large de soutien à la transformation systémique pilotée par les pays dans le cadre du GPE 2030. Dans un environnement mondial contraint, le maintien de la dynamique reposera sur un engagement continu avec les partenaires ainsi que sur la confiance dans le modèle du GPE.

La reconstitution des ressources montre des signes encourageants de progrès, même dans un environnement difficile. Des missions de leadership de haut niveau ont été organisées au Moyen-Orient, en Europe, en Afrique, en Amérique latine et dans le Pacifique, confirmant l'engagement et signalant que les partenaires continuent de considérer le GPE comme une plateforme crédible et efficace. Si la voie à suivre exige des efforts soutenus, ces premiers indicateurs incitent à un optimisme prudent. Ces engagements témoignent également d'une confiance constante dans l'approche du GPE consistant à aligner les partenaires sur des réformes pilotées par les pays et sur la transformation des systèmes.

La participation du secteur privé et des organisations philanthropiques se développe grâce aux **dialogues « 10x10 »** organisés à Londres, Nairobi, Paris et San Francisco, à une table ronde sur le financement du secteur privé au Nigéria et à une manifestation de haut niveau organisée au Salvador, conjointement avec le bureau de la Première dame et l'ambassade d'Italie. L'événement organisé au Salvador a été un moment crucial : il a placé le financement de l'éducation au cœur du dialogue national et régional, mis en lumière des résultats concrets dans le domaine de l'éducation de la petite enfance et illustré la manière dont un engagement national fort peut catalyser une mobilisation plus large, tant au niveau international qu'auprès du secteur privé.

Un élément central de cet effort réside dans le renforcement du financement national en tant que base de systèmes éducatifs durables. Dans le cadre de ces engagements, les pays partenaires continuent de donner la priorité à l'investissement dans l'éducation et sollicitent un soutien pour évoluer vers des modèles de financement plus durables et portés par des ressources nationales. **Au 1er mai, quarante-trois pays partenaires se sont engagés à mobiliser des financements intérieurs pour un montant total de plus de 215 milliards de dollars.** Ces chiffres reflètent les priorités nationales. Des champions de haut niveau, dont Julius Maada Bio, président de la Sierra Leone, et Ndaba Gaolathe, vice-président du Botswana, ont contribué à faire du financement national non plus un simple sujet de discussion technique, mais un impératif de leadership politique.

Les pays partagent de plus en plus leurs propres voies vers l'autosuffisance, illustrant un changement plus large dans la manière dont le financement de l'éducation est géré au niveau national.

Parallèlement à l'accent mis sur le financement national, le dialogue s'oriente également vers l'efficacité de la mise en œuvre. La mobilisation croissante des ministres des Finances aux côtés des ministres de l'Éducation témoigne de la reconnaissance du fait que les résultats en matière d'éducation dépendent d'un leadership concerté à l'échelle de l'ensemble de l'appareil gouvernemental. Le GPE a fait progresser ces discussions lors des Réunions de printemps, en organisant une série d'événements avec des partenaires tels que le *Center for Global Development,* la Banque interaméricaine de développement et les administrateurs de la Banque mondiale pour le Nigéria et l'Italie. Ces échanges ont permis à des ministres des Finances et de l'Éducation, à des partenaires de développement et à des cofinanciers de partager les enseignements tirés et de s'aligner sur la voie à suivre. Cette évolution traduit un changement plus large, visant à mieux relier le financement, les politiques et l'exécution dans le cadre d'une approche systémique cohérente.

Les efforts de communication soutiennent la dynamique en amont du Sommet mondial sur l'éducation, contribuant ainsi à maintenir la visibilité et l'engagement des partenaires et des parties prenantes. Depuis le lancement du compte à rebours de 100 jours en janvier, l'appel à l'action porté par les jeunes a recueilli plus de 33 000 signatures. La série YouTube *« Back to School with Vee »* a mis en vedette Roger Federer et Malala Yousafzai. La campagne de *#MultiplyPossibility* a touché des millions de personnes dans le monde, générant plus de 20 000 engagements mensuels et donnant lieu à la publication de plus de 15 vidéos de soutien de la part de bailleurs de fonds, de chefs d'État et de partenaires de plaidoyer. Depuis décembre 2025, la couverture médiatique s'est traduite par la publication de 23 entretiens et tribunes dans Le Monde, *Il Sole 24 Ore, Asharq Al-Awsat* et *The Peninsula,* assurant ainsi une visibilité en Afrique, au Moyen-Orient, en Europe, en Asie et en Amérique latine à un moment clé.

Des risques subsistent. Les évolutions géopolitiques en cours, notamment les conflits au Moyen-Orient, continuent de façonner l'environnement opérationnel et sont susceptibles d'influer sur les calendriers et les processus décisionnels. Le GPE continuera de suivre de près l'évolution de la situation tout en maintenant le cap sur le maintien de la dynamique en vue du Sommet mondial sur l'éducation.

Prises ensemble, ces dynamiques indiquent un tournant décisif. La prochaine reconstitution des ressources ne constitue pas uniquement une étape majeure en matière de financement, mais également un test pour savoir si la communauté internationale est prête à soutenir un modèle de financement de l'éducation ancré dans le leadership des pays, des partenariats alignés et une transformation durable des systèmes. À ce stade, l'état de préparation du GPE s'appuie à la fois sur les enseignements tirés du GPE 2025 et sur la clarté stratégique du GPE 2030.

APPORTER DES CHANGEMENTS TRANSFORMATEURS GRÂCE AU PLAN STRATÉGIQUE GPE 2025

La mise en œuvre dans le cadre du GPE 2025 continue de démontrer qu'une approche de transformation systémique – fondée sur le leadership des pays, des partenariats alignés et des

financements ciblés – peut produire des résultats à grande échelle. Dans l'ensemble des pays partenaires, les réformes avancent avec une clarté accrue, une coordination renforcée entre les parties prenantes et un meilleur alignement entre les priorités stratégiques, le financement et la mise en œuvre.

Une caractéristique majeure de cette approche réside dans l'accent mis sur un nombre limité de réformes prioritaires. En concentrant leurs efforts sur les principaux points de blocage des systèmes éducatifs, les pays et les partenaires ont été mieux à même d'aligner les ressources, de retenir l'attention des responsables politiques et de traduire les engagements stratégiques en action concrète de mise en œuvre. Les pactes de partenariat ont offert une plateforme structurée pour cet alignement, reliant les priorités nationales au soutien coordonné des partenaires de développement, de la société civile et des acteurs techniques.

Les examens de mi-parcours jouent un rôle de plus en plus important dans le renforcement de l'exécution. Au-delà de leur fonction traditionnelle d'évaluations rétrospectives, ils s'imposent désormais comme des moments tournés vers l'avenir, permettant d'apprécier les progrès réalisés, d'identifier les contraintes persistantes et d'ajuster les stratégies de mise en œuvre en conséquence.

L'expérience des pays illustre la manière dont cette approche se traduit par des changements systémiques concrets. Au **Népal**, les réformes se sont concentrées sur le renforcement de la performance du système et l'amélioration des acquis scolaires grâce au renforcement des capacités de planification, de financement et de mise en œuvre. L'examen de mi-parcours, intégré à la revue sectorielle plus large, a confirmé des progrès constants et a aidé à clarifier la prochaine phase de la réforme, notamment en établissant des liens renforcés entre les engagements de financement intérieur et le soutien futur. En **Ouzbékistan**, le programme de réforme est axé sur un apprentissage inclusif et équitable. Des progrès ont été accomplis dans le renforcement des capacités des enseignants en matière d'inclusion du handicap, l'amélioration des politiques du personnel intégrant la notion de genre et l'introduction de pratiques budgétaires davantage fondées sur des données probantes. L'examen de mi-parcours a permis aux partenaires d'affiner la mise en œuvre et de renforcer la cohérence entre le financement et la réforme. Au **Rwanda**, le programme de réforme s'est concentré sur l'amélioration de l'alignement et de la coordination du système entre les parties prenantes. L'examen de mi-parcours a renforcé la collaboration entre le gouvernement et les partenaires, tout en ouvrant de nouvelles possibilités d'alignement des financements, illustrant la manière dont des approches coordonnées peuvent soutenir à la fois la réforme des politiques et la mobilisation de ressources. En **Gambie**, les travaux d'analyse soutenus par le GPE ont permis de réunir les ministères de l'Éducation et des Finances autour d'une priorité commune : le renforcement du système de données sur l'éducation. Cette dynamique a amélioré l'allocation et l'utilisation des ressources nationales, permettant ainsi une planification plus efficace du déploiement des enseignants, des infrastructures et du ciblage des programmes.

Ces exemples illustrent une tendance plus large dans l'ensemble du portefeuille : les réformes ciblent de plus en plus les contraintes systémiques, s'appuient sur des processus de mise en œuvre davantage coordonnés et davantage adaptatifs, tandis que les examens de mi-parcours ont renforcé la capacité des pays et des partenaires à répondre à l'évolution des situations et à maintenir la dynamique. Alors que le partenariat met davantage l'accent sur les résultats et la

responsabilité, la priorité est désormais de maintenir cette trajectoire, en veillant à ce que les réformes se traduisent par des améliorations mesurables de l'apprentissage et de l'inclusion à grande échelle.

Le portefeuille de financements du GPE continue de s'élargir tout en améliorant l'efficience, compte tenu de la forte demande et de l'accélération de la mise en œuvre. Les financements approuvés ont atteint environ **1,23 milliard de dollars au cours de l'année civile 2025 – dont 534 millions de dollars pour la seule seconde moitié de l'année –** ce qui témoigne d'un alignement constant sur les priorités de réforme menées par les pays. La mise en œuvre progresse également plus rapidement : le **délai moyen entre l'approbation des financements et le démarrage des programmes a été réduit de 20 %,** permettant un acheminement plus rapide des ressources vers les pays partenaires. Ensemble, ces avancées ont contribué à constituer le plus grand portefeuille actif de l'histoire du GPE, qui s'élève actuellement à **environ 3,7 milliards de dollars, avec 21 agents partenaires soutenant la mise en œuvre**. Les financements relevant du GPE 2025 représentent désormais environ 70 % du portefeuille, les financements restants du GPE 2020 étant dans leur phase finale – une transition qui reflète un alignement renforcé sur les pactes de partenariat et les réformes au niveau des systèmes. Les premières tendances de mise en œuvre font état d'une forte absorption des financements et d'une amélioration de l'exécution : les financements du GPE 2025 sont en bonne voie pour produire des résultats à grande échelle.

Les décaissements sont restés élevés au cours de l'exercice 26, confirmant la dynamique soutenue observée au cours des périodes précédentes. Sur la base des demandes de transfert monétaire en cours de traitement, les décaissements ont atteint environ 700 millions de dollars en mai et devraient atteindre environ 850 millions de dollars d'ici la fin du mois de juin. Ce rythme soutenu témoigne de la poursuite effective de la mise en œuvre des financements ainsi que de la forte demande émanant des pays partenaires. Alors que la demande pour les fonds du GPE devrait rester élevée et que la pression sur le solde de trésorerie s'intensifie, il est essentiel que la reconstitution des ressources soit suivie d'une conversion rapide des promesses de contribution en accords de contribution et que les paiements soient effectués dans les meilleurs délais.

Si ces tendances sont encourageantes, la prochaine phase nécessitera un lien plus étroit et plus cohérent entre le financement et l'amélioration mesurable des résultats d'apprentissage. Les ajustements en cours dans le cadre du GPE 2030 – notamment le renforcement du suivi, la simplification des processus et une responsabilisation plus explicite – visent à faire en sorte que les progrès réalisés au niveau des systèmes se traduisent plus directement par de meilleurs résultats pour les apprenants.

TIRER PARTI DES PARTENARIATS POUR PROMOUVOIR LE SAVOIR, L'INNOVATION ET L'ÉQUITÉ

Le modèle de partenariat multipartite du GPE demeure au cœur de sa capacité à soutenir la transformation des systèmes éducatifs. Dans le cadre du GPE 2030, ce rôle devient davantage opérationnel, au-delà de la seule fonction fédératrice, pour permettre une exécution plus efficace au niveau des pays. Fondamentalement, le modèle de partenariat repose sur l'alignement d'un ensemble d'acteurs autour d'une seule réforme prioritaire, pilotée par le gouvernement. Les ministères de l'Éducation et des Finances, les partenaires de développement, la société civile, les organisations d'enseignants et d'autres parties prenantes assument des rôles distincts, tout en

Réservé à l'usage officiel

opérant dans un cadre commun défini par les systèmes et priorités des pays. Cet alignement est de plus en plus ancré dans les pactes de partenariat, qui précisent les objectifs, les responsabilités et les résultats attendus.

En outre, le GPE 2030 met davantage l'accent sur les parties prenantes du système qui ne sont pas directement impliquées dans le dialogue politique au niveau national. À cette fin, le partenariat examine comment son soutien peut favoriser des liens plus efficaces entre les décideurs nationaux, les responsables de l'éducation de niveau intermédiaire et les « parties prenantes clés du système », telles que les associations de parents et les communautés qui ne sont pas représentées au sein des groupes locaux des partenaires de l'éducation. À cet égard, les **initiatives d'appui technique (TAI), L'Éducation à voix haute (EOL) et** le mécanisme de **Partage de connaissances et d'innovations (KIX) permettent de tirer des enseignements et d'exploiter de nouvelles opportunités.**

L'appui technique est de plus en plus étroitement intégré aux priorités de réforme. Par le biais des initiatives d'appui technique (TAI), le GPE soutient plus de 35 pays partenaires dans les domaines tels que le climat, le genre, la sécurité, la santé et de la nutrition scolaires, ainsi que la technologie, non pas en tant qu'activités autonomes, mais comme composantes à part entière de réformes systémiques plus larges. L'initiative pour des systèmes éducatifs intégrant le climat traduit l'expérience des pays en outils pratiques et en plateformes d'apprentissage entre pairs destinées aux ministères. L'initiative pour l'égalité des genres renforce la mise en œuvre au niveau infranational, notamment au Tchad et en Côte d'Ivoire. L'initiative pour un apprentissage en toute sécurité s'est étendue du Népal et de la Sierra Leone au Honduras et au Sri Lanka. Dans le domaine de la santé et de la nutrition scolaire, les progrès réalisés au **Kenya, au Lesotho, en Zambie, aux Philippines et en Indonésie** ont contribué à jeter les bases de l'Accélérateur des repas scolaires – lancé en janvier 2026 avec le soutien de l'Allemagne, de la Fondation Rockefeller, de la Fondation *Novo Nordisk,* du PAM et du GPE – le Japon apportant une contribution supplémentaire de 3,2 millions de dollars destinée à l'Afrique subsaharienne. L'initiative pour la technologie au service de l'éducation (Tech4Ed) est désormais active dans huit pays pilotes, renforçant la gouvernance et la production de données probantes, tandis que le programme de leadership en éducation numérique, mis en œuvre avec l'UNICEF et l'Université de Cambridge, aide une cinquantaine de décideurs de 18 pays à mener la transformation numérique et à participer au dialogue mondial sur la technologie et l'IA dans l'éducation.

La société civile reste un levier essentiel pour la responsabilisation, l'inclusion et le financement de l'éducation. Grâce **au programme de L'Éducation à voix haute (EOL),** les coalitions nationales et régionales contribuent au dialogue sur les politiques publiques, à la responsabilité budgétaire et au contrôle de la mise en œuvre. Au **Lesotho**, les données recueillies par la société civile sur l'absentéisme des filles ont contribué à orienter le débat national. Au **Ghana**, des activités de plaidoyer soutenu ont contribué à l'élaboration d'un ensemble de mesures visant à remédier à la pénurie d'enseignants en milieu rural.

De même, alors que les gouvernements naviguent entre des choix complexes en matière de réforme et de financement, le mécanisme de **Partage de connaissances et d'innovations (KIX)** joue un rôle clé pour transformer les données probantes en changements concrets des politiques et des systèmes. Il y parvient en reliant la recherche appliquée, l'apprentissage entre pairs et la mise en

œuvre dans les pays partenaires du GPE. En **RDP lao**, les travaux de recherche financés par le KIX ont conduit le gouvernement à endosser un modèle innovant d'éducation préscolaire. Ce modèle a ensuite été intégré dans un financement pour la transformation du système financé par le GPE, illustrant ainsi un enchaînement clair entre la recherche, l'élaboration des politiques et l'investissement. En **Eswatini**, les recherches du KIX ont contribué à l'intégration d'indicateurs de handicap dans le système d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE) national, renforçant ainsi la planification inclusive et l'allocation des ressources.

Dans **les situations de fragilité et de conflit,** le modèle de partenariat fait également l'objet d'adaptations afin d'améliorer la cohérence entre les approches humanitaires et de développement dans les situations d'urgence et de crise prolongée. La collaboration avec des partenaires tels que le fonds Éducation sans délai (ECW) permet d'aligner les interventions à court terme sur les efforts de renforcement des systèmes à plus long terme, réduisant ainsi la fragmentation et favorisant la continuité de l'apprentissage.

L'approche du GPE en matière d'égalité des genres et d'inclusion gagne en ampleur et en ambition. Dans le cadre du GPE 2030, le cadre de résultats introduit des indicateurs obligatoires au niveau des financements pour renforcer la responsabilité à l'égard de résultats mesurables en matière d'égalité des genres et d'inclusion. La part des financements ciblant des objectifs en matière de genre s'élève à 68 %, contre 34 % pour les financements antérieurs au GPE 2025. Par ailleurs, des spécialistes régionaux des questions de genre et de l'inclusion sont désormais intégrés aux équipes régionales. Ils sont notamment chargés de l'examen des normes en matière de protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (PSEAH) dans le processus d'examen de la qualité. Le Secrétariat a également mis au point une méthodologie de marqueurs de handicap, inspirée de l'approche des marqueurs de genre, afin de renforcer le suivi des dépenses liées au handicap dans le cadre du GPE 2030. Au cours de l'exercice 2025, le GPE a octroyé 217 millions de dollars de financements, soit 5,7 % du portefeuille de financements, pour des activités comprenant la lutte contre la violence basée sur le genre en milieu scolaire dans 31 pays partenaires, contre 121,8 millions de dollars pour l'exercice 2024.

En **Éthiopie**, les interventions de l'Accélérateur de l'éducation des filles ont permis de former plus de 12 800 enseignants et responsables de l'éducation, dont 8 574 femmes, de renforcer la prévention et la riposte à la violence basée sur le genre en milieu scolaire et de soutenir les efforts plus larges visant à améliorer l'équilibre entre les genres dans la direction des écoles. Pour l'avenir, le GPE prévoit de mobiliser 200 millions de dollars pour atteindre 3,2 millions de filles parmi les plus marginalisées par le biais de l'Accélérateur de l'éducation des filles. Dans le même temps, une approche renforcée à l'échelle du partenariat pour lutter contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels, ainsi que les violences sexistes permet de clarifier les rôles, les responsabilités et les mécanismes de redevabilité à l'échelle de l'ensemble du partenariat.

S'appuyant sur les enseignements tirés du GPE 2025, et renforcés par les examens externes du FCDO et de la Commission européenne, le GPE élabore des **stratégies régionales** visant à compléter l'engagement au niveau des pays par des approches plus coordonnées et plus efficaces qui tiennent compte des défis communs auxquels sont confrontés les pays partenaires. En **Amérique latine** et dans les **Caraïbes**, la stratégie met l'accent sur l'approfondissement du dialogue sur les

politiques publiques et sur la réduction des écarts persistants en matière d'équité et d'apprentissage. Dans le **Pacifique**, la stratégie privilégie un soutien sur mesure et une coordination régionale, en réponse aux contraintes liées à la petite taille des systèmes éducatifs, à l'éloignement géographique et à la vulnérabilité climatique. En **Asie du Sud**, l'engagement se concentre sur des systèmes éducatifs vastes et complexes, grâce à l'apprentissage entre pairs et à l'alignement sur les priorités nationales en matière de réforme. Dans la région **Europe de l'Est, Caucase et Asie centrale**, les priorités sont la modernisation des systèmes, la reprise de l'apprentissage et une utilisation plus efficace des données et des financements. En **Afrique orientale et australe**, qui abrite une grande partie des pays partenaires du GPE, l'accent est mis sur le renforcement de la coordination et la résolution de défis transversaux tels que l'apprentissage de base, la gestion des enseignants et la résilience des systèmes éducatifs. Ces approches régionales facilitent le partage des connaissances, améliorent l'efficience de l'utilisation des ressources, et offrent une plateforme pour aborder à grande échelle des priorités clés, telles que le climat, l'inclusion et la résilience.

Bien que des défis subsistent, l'expérience acquise dans le cadre du GPE 2025 montre que le modèle de transformation des systèmes est à la fois viable sur le plan opérationnel et de plus en plus efficace. Ces progrès constituent une base solide pour la transition vers le GPE 2030.

AUGMENTER L'EFFICIENCE DE NOS ACTIVITÉS ET DE NOS OPÉRATIONS

Gestion et budget du Secrétariat. Le budget de fonctionnement de l'année fiscale 2027 (AF27) reflète un accent délibéré mis sur l'efficience et l'alignement stratégique. Il soutient à la fois les efforts de reconstitution des ressources et la transition vers le GPE 2030, tout en maintenant une discipline stricte en matière de coûts. Grâce à une combinaison de mesures d'efficience structurelle et de contrôles financiers renforcés, les dépenses de fonctionnement de l'exercice AF26 restent dans les limites des paramètres budgétaires approuvés par le Conseil, malgré les pressions inflationnistes et la hausse de la demande. Au cours de l'année écoulée, les gains d'efficience administrative ont contribué à la maîtrise des coûts ainsi qu'à une exécution rapide et de qualité. Les fonctions administratives de base et de routine sont centralisées à Chennai. La passation des marchés a été rationalisée afin d'obtenir de meilleures conditions contractuelles et de maximiser les remboursements d'impôts, tandis que les services centralisés de traduction et de correspondance ont permis d'améliorer à la fois la qualité et l'optimisation des ressources. En dépit de l'augmentation des prix des billets d'avion à l'échelle mondiale, les budgets de déplacement sont restés stables, principalement en raison des mesures de planification à long terme et de l'utilisation d'itinéraires moins coûteux imposés par une politique de voyages plus stricte et une hiérarchisation des voyages pour les missions dans les pays partenaires et la mobilisation des ressources. Les coûts variables ont également été maîtrisés en réduisant la dépendance à l'égard de l'aide extérieure, notamment une baisse sensible du nombre de consultants et de cabinets. Ces mesures ont été renforcées par un processus formel de contestation budgétaire, un suivi mensuel des dépenses réelles par rapport aux prévisions, et une réaffectation active par les gestionnaires pour s'assurer que les dépenses de fonctionnement restent en dessous du plafond défini par le Conseil alors que les besoins opérationnels continuent d'augmenter.

À l'avenir, le budget de fonctionnement pour les exercices AF27 à AF30 est basé sur les paramètres fixés par le Conseil en décembre, selon lesquels il doit être maintenu à 7 % du total des

décaissements. Le respect de ce plafond impliquera une réduction budgétaire de 10 % par rapport aux niveaux de l'exercice AF26, obtenue grâce à une diminution du budget variable et à des réductions des effectifs. Certaines réductions ont été réalisées au cours de l'exercice AF26 et d'autres sont prévues au cours de l'exercice AF27. Dans l'hypothèse d'une reconstitution des ressources d'environ 3 milliards de dollars, des réductions supplémentaires au cours de l'exercice AF28 permettraient de ramener le budget total des dépenses de fonctionnement pour l'exercice AF28 à un niveau inférieur d'environ 20 % à celui de l'exercice AF26.

Efficience opérationnelle. Au cours de l'exercice écoulé, le GPE a pris des mesures concrètes pour travailler de manière plus efficiente et au plus près des pays partenaires. Grâce aux initiatives du *GPE Forward* et au *Project Pilates,* le Secrétariat a renforcé les équipes régionales, relocalisé le personnel plus près des pays partenaires, intégré des spécialistes du financement et des questions de genre dans les régions, et introduit des rôles de co-responsable de l'engagement-pays et de chargé de programme-pays afin de renforcer le soutien aux pays. Les processus d'examen ont été fondamentalement restructurés : les réunions formelles d'examen, auparavant systématiques, ne sont désormais organisées que lorsque cela est strictement nécessaire, ce qui représente moins de 20 % des cas, et la participation est limitée au personnel directement concerné par les questions à résoudre. L'impact est mesurable : la durée des processus d'examen nécessitant l'approbation du Conseil ou de la directrice générale a été réduite de huit jours en moyenne, passant de 27 à 19 jours. Cette évolution a permis d'accélérer la prise de décision et de libérer un temps substantiel pour le personnel.

Apprentissage organisationnel. Le GPE continue d'investir dans ses capacités d'organisation apprenante, en s'appuyant sur le Cadre d'apprentissage et de perfectionnement du personnel pour améliorer la réactivité institutionnelle et répondre à l'évolution des besoins des pays partenaires. Au cours de la période considérée, le Secrétariat a organisé de nombreuses sessions d'apprentissage et discussions sur les politiques à mener, portant notamment sur l'inclusion du handicap, l'inclusion des réfugiés, les pactes de partenariat et l'engagement dans les situations de fragilité et de conflit. En outre, dans le cadre du renforcement des capacités internes, un nouveau cours en ligne sur la protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (PSEAH 101) a été lancé à l'intention de l'ensemble du personnel du Secrétariat en mars 2026. Cette initiative s'appuie sur la capacité interne du Secrétariat à concevoir des modules d'apprentissage en ligne sur mesure, qui comprennent également des cours sur le cadre de diligence raisonnable du GPE, les opérations de financement et les financements innovants.

Recouvrement des coûts et empreinte opérationnelle. Les discussions avec la Banque mondiale sur les modalités de recouvrement des coûts se poursuivent, dans le but de garantir que les modalités d'hébergement restent durables et alignées sur les besoins opérationnels du GPE, tout en continuant à tirer parti des services fournis dans le cadre de l'accord d'hébergement. Le contrat pluriannuel visant à soutenir la transformation numérique du GPE sera exclu du recouvrement des coûts. De même, les coûts de location et d'installation des nouveaux bureaux du GPE à Paris, qui quitteront ceux de la Banque mondiale en juin 2027, seront également pris en charge. La signature du bail des nouveaux bureaux, qui seront hébergés au siège de l'Agence française de développement (AFD), marque une étape concrète dans l'optimisation de l'empreinte opérationnelle du GPE. Grâce à la consolidation des équipes régionales à Washington, Paris et

Nairobi, à la centralisation de certaines fonctions à Chennai et à certaines relocalisations volontaires au cours des derniers mois, plus de 50 % du personnel du GPE est désormais basé en dehors de Washington, dans des localisations plus rentables et mieux adaptées sur le plan opérationnel.

Gestion rigoureuse des ressources dans un contexte restreint. La réduction des flux d'aide et l'incertitude accrue sont des caractéristiques déterminantes de l'environnement opérationnel actuel et le GPE réagit en établissant rigoureusement les priorités. Le contrôle des coûts demeure actif, les ressources étant délibérément dirigées vers les activités et les zones géographiques où elles sont susceptibles de produire le plus grand impact. Ensemble, ces efforts témoignent d'une organisation conçue selon un modèle allégé, disciplinée financièrement et solidement positionnée pour produire des résultats au bénéfice des pays partenaires même dans un contexte mondial de plus en plus contraint.

EN CONCLUSION

Ce rapport est présenté à un moment charnière, aux conséquences majeures tant pour le GPE que pour l'éducation mondiale. L'environnement extérieur devient de plus en plus contraint, les pressions budgétaires et l'incertitude géopolitique influant sur les choix des bailleurs de fonds et des gouvernements. Dans le même temps, le besoin de systèmes éducatifs solides, inclusifs et résilients n'a jamais été aussi pressant. Au cours de la période écoulée, le GPE a continué de soutenir les réformes menées par les pays, de renforcer l'alignement du partenariat et d'améliorer l'efficience de ses opérations. L'expérience acquise dans le cadre du GPE 2025 a confirmé un enseignement fondamental : des progrès durables reposent sur la capacité à traduire le financement et le partenariat en améliorations tangibles des systèmes éducatifs et des résultats d'apprentissage.

Trois priorités façonneront la période à venir.

La première priorité est la réussite d'**une reconstitution des ressources ambitieuse**. Le Sommet mondial sur l'éducation constitue non seulement une étape déterminante en matière de financement, mais aussi un test pour savoir si la communauté internationale est prête à soutenir un modèle axé sur le leadership des pays, la transformation des systèmes et le financement durable.

Le deuxième priorité concerne **le renforcement du lien entre les efforts de réforme et les résultats mesurables.** Si des progrès sont évidents, des efforts supplémentaires demeurent nécessaires pour s'assurer que le financement, les politiques et la mise en œuvre se traduisent de manière systématique par une amélioration des acquis scolaires, de l'équité et de l'inclusion. Les ajustements en cours dans le cadre du GPE 2030, notamment en matière de suivi, de responsabilité et d'exécution, visent à remédier à cette situation.

La troisième priorité consiste à **gérer la transition vers le GPE 2030 sans perdre la dynamique opérationnelle.** Le passage à un nouveau cycle stratégique, à un modèle opérationnel remanié et, dans certains cas, à de nouveaux agents partenaires et dispositifs institutionnels, comporte un risque organisationnel réel. Le GPE gère cette transition de manière maîtrisée, en maintenant une discipline financière rigoureuse, en préservant les capacités d'exécution et en veillant à ce que les gains d'efficience réalisés au cours de l'année écoulée soient pérennisés plutôt qu'érodés par les coûts de transition. Le GPE 2030 reposera ainsi sur un Secrétariat au modèle allégé et ancré à l'échelle régionale – axé sur les fonctions essentielles et soutenu par un cadre budgétaire adapté.

Les conditions pour obtenir de meilleurs résultats sont réunies. Le partenariat est aligné, le programme gagne en visibilité au niveau politique et les systèmes nationaux montrent qu'il est possible d'obtenir des financements durables au service de la transformation des systèmes éducatifs.

Réservé à l'usage officiel